



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Metz, le 17/03/2021

COVID-19

Signature de la convention pour la gestion de la plate-forme de coordination de la cellule territoriale d'appui à l'isolement de la Moselle

Laurent Touvet, préfet de la Moselle, signera la convention déterminant les modalités d'intervention des associations agréées de sécurité civile au sein de la cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI), avec Marie-Louise Kuntz, vice-présidente du conseil départemental de la Moselle, le service départemental d'incendie et de secours de la Moselle, et les associations agréées de sécurité civile partenaires.

La séance de signature a lieu :

Jeudi 18 mars 2021 à 11h00

Salons de la préfecture de la Moselle

Dans le cadre de la stratégie « Tester, protéger, alerter », la cellule d'appui à l'isolement, mise en place depuis mai 2020 dans le département de la Moselle, a pour objectif d'accompagner les personnes isolées et les cas contacts suivis par le contact-tracing et pour lesquels un besoin d'appui spécifique à l'isolement a été identifié (hébergement à l'hôtel, aide alimentaire, soutien psychologique, etc.).

La convention CTAI vise à rappeler les objectifs de la CTAI 2.0 et précise le cadre d'intervention et les modalités de financement des associations engagées dans le dispositif.

- Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de courriel ou au 03 87 34 87 25 avant mercredi 17 mars 2021 à 18h00 -

Les journalistes accrédités qui le souhaitent se verront transmettre les modalités de connexion pour accéder à la visioconférence ou l'audioconférence.

Tél : 03 87 34 87 25
Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr
9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle